

STEAK de RONDE



DESOSSE,
TRANCHE ENTIERE
BOEUF DE MARQUE
ROUGE OU BLEUE
LE MEILLEUR

LB **99¢**

ROTI DE CROUPE TENDRE



savoureux et juteux
boeuf de marque rouge ou bleu
le meilleur

LB **99¢**

BIFTECK HACHE

frais et
maigre
haché frais
toutes les
heures
LB

99¢

SAUCISSE A DEJEUNER

porc et boeuf
facile à
digérer
marque
Maple Leaf
LB

53¢

ROTI DE POINTE DE SURLONGE

tendre,
facile à trancher
boeuf de marque
rouge ou bleu
le meilleur

\$1.19

LB

FOIE DE PORC

tranché ou
morceau,
délicieux
avec bacon
LB

35¢

BACON TRANCHE

sans couenne,
maigre
marque
Maple Leaf
PQT
1 LB.

79¢

PAPIER DE TOILETTE

CASHEMERE
COULEURS
ASSORTIES

8 ROUL.

79¢



CIRE A PLANCHERS

Heavy Duty.
Succès.
Boite
32 on.

79¢

LAIT EN POUVRE "CRINO"

Instantané.



Boite
3 lbs.

1.19

SHORTENING "DOMESTIC"



Rabais
de 3c

Carton.
1 LB

35¢

BEURRE D'ARACHIDES

Lisse
ou granulé.
Marque York



POT
16 ON

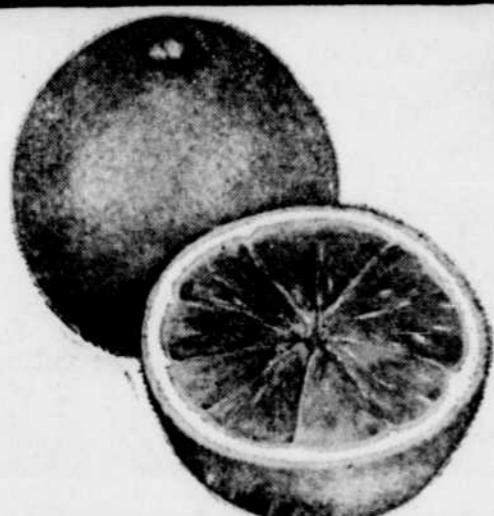
45¢

CHEZ ROUGE & BLANC C'EST EXCELLENT

PRIX EN VIGUEUR DU 8 AU 11 NOVEMBRE 1967.



PAPIER MOUCHOIRS Scotties, blanc ou rose boite 400 tissus 4/1.00	PAPIER TOILETTE PUREX blanc ou couleurs assorties 6 ROUL. 89¢	PAPIER CIRE CUT-RITE Rouleau 100 pieds. 33¢	EAU DE JAVEL CHANTECLERC CRUCHE 128 ON. 49¢	SAVON TOILETTE LUX pain format régulier assortis 3/39¢	DETERGENT LIQUIDE SUNLIGHT bouteille 24 onces 2/99¢
DETERSIF BLEU JET SAC 5 LBS 1.29	ESSUI-TOUIT SCOTTIES 2 ROUL. 49¢	POULET DESOSSE ESTA BOITE 7 ON. 39¢	SAUCE HOT CHICKEN ESTA boite 15 onces 2/39¢	POIS A SOUPE ST-ARNAUD SAC 2 LBS 39¢	RIZ FRIT INSTANTANE DAINTY PQT 12 ON 39¢
CAFE MOULU RED & WHITE SAC 1 LB 79¢	TOMATES DE CHOIX RED & WHITE 3 BTES 28 ON. 85¢	SOPES POULET ET RIZ Poulet et Nouilles, Crème de champignons AYLMER 3 BOITES 10 ON. 49¢	POIS VERTS non classés, Red et White de Choix 4 BTES 19 ON. 79¢	MARGARINE MOM'S régulière 3 cartons 1 lb 1.00	BISCUITS SODA Saltines, Gold Medal CHRISTIE CARTON 1 LB 35¢
CONSULTEZ LA CIR- CULAIRE ROUGE et BLANC DE CETTE SEMAINE pour D'AU- TRES SPECIAUX.	BOVRIL CORDIAL extrait de boeuf Bouteille 8 on. 99¢	BLE D'INDE CREMEUX Red & White, choix 5 BTES 19 ON 89¢	BISCUITS SECS SOCIAL TEA CHRISTIE PQT 14 ON 39¢	BISCUITS CHOCOLAT VOGUE BOITE 21 ONCES 45¢	BISCUITS ASSORTIS LIDO MIX-100 89¢



ORANGES

ORANGES "FLORIDE FRAICHES"

Cat. Canada No 1
"Excellentes pour le jus",
importées de Floride

SAC DE
5 LBS **49¢**

PAMPEMOUSES FRAIS

variété Marsh,
sans pépin,
importées de
Floride.
SAC DE
5 LBS

59¢

GAROTTES "CELLOS" FRAICHES

Cat. Canada No 1
culture du Québec
5 LBS

35¢

CONCOMBRES FRAIS

Variété Select,
No 1
importées de
Floride.
2 LBS

15¢

RADIS "CELLOS" FRAIS

Importés de
Floride.
LE CELO

10¢

La preuve en a été fournie pour la première fois à Drummondville lors des élections de lundi

Une entente entre candidats peut s'avérer rentable



L'ECHEVIN ANTONIO BARIL, qui a été élu lundi au siège No 7, en remplacement de l'échevin Antonio Godbout, avec la plus forte majorité des trois candidats en présence, soit 1,049 voix, pose en compagnie de sa famille au cours de la réception qui a suivi au motel Le Dauphin. Ce sont, dans l'ordre, Jean-Marc Baril, Jean-Claude, Pierre, Mme Baril, M. Antonio Baril, Mme et M. André Lauzière. M. Baril n'est pas un nouveau venu à l'hôtel de ville, puisqu'il a déjà siégé antérieurement jusqu'en 1962.



M. LAVAL ALLARD, échevin au siège No 3 en remplacement de M. Armand Gauthier, qui a démissionné quelques jours avant la mise en nomination aux élections tenues lundi à Drummondville, est entouré des membres de sa famille après avoir connu le résultat de son élection par une majorité de 328 voix sur ses deux adversaires, MM. Germain Lépine et André Vanasse. Ce sont, dans l'ordre, M. et Mme Jean-Louis Allard, Mme et M. Claude Monty, le nouvel échevin et Mme Laval Allard. Tout comme son prédécesseur à ce siège, M. Allard est un ancien échevin de Ville St-Joseph, qui fut plus tard annexée à la cité.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Pour la première fois depuis plusieurs années, l'élection municipale qui a pris fin lundi soir par l'élection de trois nouveaux candidats à la table du conseil de Drummondville, a démontré qu'une entente entre les candidats en lice pouvait amener d'heureux résultats dans certains cas.

Ainsi, les trois candidats élus aux sièges Nos 3, 5 et 7, MM. Laval Allard, Jules Dupuy et Antonio Baril, l'ont emporté, les deux premiers, sur deux adversaires de taille, et le troisième sur un ancien maire d'une municipalité voisine.

Quant à l'échevin sortant de charge au siège No 5, M. Hervé Cloutier, qui avait le support des deux centrales syndicales, il n'a pas reçu l'appui qu'il était en droit d'attendre des ouvriers, pour la plupart des locataires et c'est ce qui a fait toute la différence.

Il a semblé à plusieurs que l'absence de votation à la mairie ait quelque peu refroidi l'enthousiasme des électeurs, puisque seulement 47,2 pour cent se sont prévalus de leur droit de vote, accordant à ce siège, 1,644 votes à l'échevin élu, contre seulement 1,355 à l'échevin sortant, un authentique ouvrier, et le seul pour représenter la classe ouvrière au sein du conseil.

Quoiqu'il en soit, M. Cloutier, qui s'était rendu à l'hôtel de ville pour féliciter les vainqueurs, a souligné qu'il acceptait le verdict avec calme, et que c'est avec plaisir qu'il continuera quand même à travailler de concert avec les élus pour le progrès de Drummondville. "Ayant déjà siégé durant deux termes à l'hôtel de ville, dit-il, j'avais consenti une fois de plus, malgré mes occupations, à solliciter un nouveau mandat pour continuer l'oeuvre déjà commencée, mais le peuple s'est prononcé, et j'accepte son verdict tout en souhaitant le meilleur succès possible aux nouveaux élus.

Foule nombreuse dans la salle des délibérations à l'hôtel de ville

Donner l'image d'un front uni pour que la ville continue de progresser - Maire Bernier

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une foule nombreuse s'était massée dans la salle des délibérations du conseil lundi soir, pour connaître les résultats de la votation aux sièges Nos 3, 5 et 7. Des que les compilations furent terminées, le greffier de la cité, M. Louis-Philippe Langevin, qui avait agi comme président de l'élection, invita d'abord S.H. le maire Philippe Bernier qui avait été élu par acclamation lors de la mise en nomination avec cinq de ses collègues, à adresser la parole.

Le premier magistrat s'est dit très heureux des résultats du scrutin déclarant que dans l'espace de 13 jours, la population avait eu l'occasion de se prononcer selon deux modes d'élection que la démocratie lui confère de droit. Lors de la mise en nomination, dit-il, dans un mouvement unanime, les drummondvillois ont renouvelé notre mandat dans un vote de confiance, par acclamation. Est-ce pour manifester leur satisfaction du travail que nous avons accompli depuis l'automne 1965, ou dans l'espoir d'un rendement supérieur dans les quatre années à venir?

Aux élus de ce soir, j'offre les félicitations et les hommages du conseil que je dirige, et messieurs les nouveaux échevins, soyez les bienvenus à la table du conseil. Le travail est grand, ajouta-t-il, et nous ne sommes que neuf pour abattre autant de besogne. C'est dire qu'il faudra se fier au dévouement et à l'esprit de travail de tous les membres du nouveau conseil.

D'ailleurs, après avoir prêté notre nouveau serment d'office, nous nous remettrons à la tâche avec un nouvel esprit de travail. Les différents comités seront reformés, et le progrès sera notre objectif. Nous voulons relancer les activités du conseil municipal et par le fait même, l'élan dynamique de toute la cité. Nous l'avons déjà dit dans le passé, les grandes politiques à la cité de Drummondville ne s'orientent pas dans la tradition de gauche ou de droite. Nous voulons être en avant et nous entendons y demeurer.

Une fois de plus, je redis ma confiance en l'avenir de la cité de Drummondville, et pour cela, il nous faut donner l'image d'un front uni pour que la cité continue de prospérer. Nous avons besoin de la collaboration, de la

compréhension et de la confiance de tous les drummondvillois de bonne volonté. Je l'ai déjà dit il y a quelques années, et je le répète ce soir: "C'est dans l'unité que nous accomplirons de grandes choses pour la prospérité de Drummondville".

M. Laval Allard

Comme il avait été convenu antérieurement, seuls les nouveaux élus seraient invités à donner leurs impressions sur la clôture de cette journée. Le greffier invita chacun des candidats élus à dire quelques mots, suivant l'ordre chronologique des sièges. C'est M. Laval Allard, échevin au siège No 3 qui fut le premier à s'adresser à la foule. Il fut très bref pour remercier d'abord son épouse et sa famille ainsi que ses organisateurs pour ce magnifique succès.

Une victoire semblable, dit-il, fait oublier beaucoup de labeurs et de trouble pour une cause aussi chère que celle pour laquelle j'ai accepté de me dévouer. Je contribuerai de toutes mes forces avec mes collègues à promouvoir les intérêts de la cité, en continuant l'excellent travail déjà commencé.

M. Jules Dupuy

Le représentant au siège No 5, M. Jules Dupuy, a chaleureusement remercié la population de Drummondville pour cette marque de confiance envers un candidat qu'on se plaisait à désigner comme étranger, même si, dit-il, je suis drummondvillois de coeur à cent pour cent depuis 1952.

Il est difficile pour moi de cacher les sentiments qui m'animent en ce moment par suite de la confiance que vous venez de me témoigner et qui est en quelque sorte le couronnement heureux des efforts que j'ai déployés pour tenter de contribuer aux succès de "ma ville".

Je suis heureux de ce résultat, et vous pouvez compter sur mon entière collaboration pour vous servir au meilleur de mes connaissances puisque je me devouerai sans compter avec mes collègues pour l'avancement dans tous les domaines. Merci à mes organisateurs qui sont les responsables de cette belle victoire que je veux la leur, en les assurant de travailler dans l'intérêt de tous les concitoyens.

M. Antonio Baril

L'échevin élu au siège No 7, n'est pas un étranger au conseil de ville pour y avoir siégé durant quelques années jusqu'en 1962. C'est avec un immense plaisir que j'y reviens, dit-il, pour continuer le travail de mon prédécesseur à qui j'offre mes félicitations pour le travail qu'il a accompli durant son stage à la table du conseil.

Lorsqu'on est venu me solliciter pour représenter les électeurs au siège No 7, j'ai d'abord consulté ma famille, parce que je savais tout le travail qui incombe à un membre du conseil. Comme je ne voulais pas négliger ma famille au détriment de mes concitoyens, mon épouse et mes enfants m'ont dit que si je pouvais encore servir mes concitoyens que je pouvais me présenter. Merci donc à ma famille d'abord, à mes organisateurs et à vous tous qui avez placé votre confiance en moi.

Je peux vous assurer que vous ne serez pas déçus, car je suis de ceux qui suivent la ligne droite et non les faux-fuyants. Soyez assurés qu'avec mes col-

lègues, nous travaillerons à l'avancement de notre belle cité, et que personnellement, je travaillerai dans l'intérêt de mes concitoyens, même de ceux qui n'ont pas voté pour moi, car je suis le candidat de toute la population.

Merci aux officiers municipaux qui nous ont fourni toutes les informations demandées, et merci également aux membres de la presse écrite et parlée pour leurs comptes rendus objectifs sur les séances de conseil. Une fois de plus, je vous dis un cordial merci et je demande votre appui pour le travail que nous aurons à accomplir durant les prochaines quatre années.

A l'issue de cette cérémonie, le greffier réitéra la même invitation qu'il avait faite il y a

deux ans, en invitant la population à assister aussi nombreuse que ce soir aux assemblées régulières du conseil afin de stimuler les représentants dans leur décision.

M. l'abbé Charpentier

La boisson est cause de délits plus ou moins sérieux

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Lors de la dernière soirée d'information sur l'alcoolisme, au centre de consultation externe pour alcooliques, M. l'abbé Guy Charpentier, conseiller moral du centre, parlait sur "l'alcoolisme et la délinquance".

"Nous constatons presque tous les jours, dit-il, que la boisson est cause de délits plus ou moins sérieux. Ne vous est-il jamais arrivé de vous faire réveiller vers 3 heures du matin par un passant un peu trop bruyant? Il y a des délits, dit-il, qui sont les suites normales de l'alcoolisme, tel que conduire en état d'ébriété, refus de pourvoir, etc. Certains alcooliques constituent même un grave danger physique et moral pour leurs enfants.

Certaines personnes prédisposées à être violentes, le deviendront sous l'effet de la boisson et se rendront coupables d'offenses beaucoup plus graves, car l'alcool agit comme agent déclencheur. En général, poursuivit-il, les délits ne sont pas prémédités chez les alcooliques, mais l'alcoolisme dans un foyer peut entraîner la délinquance chez les jeunes. Les entretiens de mois indiqueront des moyens positifs d'éviter cette conséquence possible.

Ce soir, le lieutenant Gratien Ralche, de la police municipale, traitera de "l'alcoolisme et de la délinquance" une fois de plus

puisqu'il s'agit du thème du mois, et tous les membres du centre sont cordialement invités.

Un accident cause des dommages évalués à \$1,150

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Des lundi matin, un autre accident de circulation est venu s'ajouter à la liste déjà longue de la fin de semaine, mais cette fois avec seulement des dommages matériels. Il s'agit d'un accident survenu vers 8h10, à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue Laferté, entre les véhicules conduits par Mme François Boudreau et M. Gabriel Lemaire, de cette ville.

Selon la version des personnes impliquées aux policiers, Mme Boudreau se dirigeait de l'est à l'ouest sur le boulevard St-Joseph, dans l'intention de tourner à sa gauche sur la rue Laferté lorsqu'elle vit un autobus arrêté tout près de l'intersection. Comme elle tentait un virage, un autre véhicule conduit par M. Lemaire, qui circulait en sens inverse, doubla l'autobus à dr., pour entrer en collision avec l'auto de Mme Boudreau, pour subir des dommages de \$450 et en causer pour environ \$700 à celui de Mme Boudreau.

Campagne de souscription du nouveau club Optimiste en faveur du "p'tit gars"

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin au restaurant Steak House 300, dont M. Horace Michaud est le propriétaire, la direction du club Optimiste de Drummondville, le benjamin des clubs sociaux de notre cité, a annoncé sa campagne de souscription en faveur de l'oeuvre patronnée par le groupe soit "l'aide au p'tit gars". Fondé il y a deux semaines environ, le club Optimiste de Drummondville entend prendre un grand départ dans son oeuvre qui est l'aide au p'tit gars.

M. Claude Boucher, le président fondateur du club Optimiste de Drummondville, a révélé l'identité du p'tit gars qui a servi de modèle pour la campagne de souscription. Il s'agit de Alain Dumont, fils de M. et Mme Claude Dumont de Drummondville. L'enfant s'est prêté de bonne grâce et avec joie aux différentes prises de vues dans un décor hivernal. Sa frimouze enjouée servira de thème pour l'aide au p'tit gars.

Cadeau de Noël

Le président du comité des ventes et moyens, M. Pierre Girard, est responsable de la campagne de souscription. Il a précisé que le tirage de l'auto-neige et des trois costumes complets aura lieu le 22 décembre prochain à 21 heures. Il s'agit d'un cadeau de Noël fameux en même temps qu'un encouragement pour l'aide au p'tit gars.

Deuil

Mme Guy Daneault, déléguée par le comité féminin du club Optimiste de Drummondville, a lancé un deuil, très gracieusement d'ailleurs, à l'équipe des "butteurs" qui est composée d'habitants de l'émulsion de butte en blanc qui est diffusée à tous les matins au restaurant Steak House 300, sur les ondes du poste de radio local. La joute de hockey aura lieu le 16 novembre prochain à 21 heures au centre civique de la rue Cockburn.

A la suite de divers rallyes

Plusieurs membres du club Cadac en évidence

DRUMMONDVILLE (R.G.) — Douze autos du club CADAC de Drummondville prenaient dimanche dernier, le départ du "photo-navex" organisé par Serge Lemaire en collaboration avec Jean-Guy Lemay, sous l'égide de la Parole. L'épreuve était intéressante et tous les participants sont revenus heureux d'une journée bien remplie. Dans cette épreuve, Hélène Massé et Marcel Bisson ont atteint la deuxième position tandis que Pauline Picard et Jean Legendre méritaient une troisième place. Paul Jolin et Pierre Lemaire terminaient quatrième suivis de Gilles Maurissette et de Alain Thibodeau au cinquième rang.

Deux bons sportifs se sont également rendus au slalom "Les Nomades" disputé à Greenfield Park; il s'agit de Fernand Audet et de Bernard Massé qui se sont accaparés d'une première et d'une quatrième position dans leurs classes respectives. Le club auto Drummond Inc. est de plus en plus connu par toute la province. Dimanche prochain, aura lieu

le fameux rallye Armstrong, organisé par Jacques Parent, en collaboration avec M. Roland Salvais, représentant Armstrong-Bervery. L'épreuve, d'une longueur approximative de 130 milles, promet d'être intéressante pour les novices comme pour les experts. Les inscriptions auront lieu au local à partir de 10 heures dimanche matin et le premier départ aura lieu à 12 heures. Il est intéressant de signaler que la remise des trophées aura lieu conjointement avec celle du club "Le Diplomate" de Montréal qui termine un rallye de 120 milles à Drummondville ce même jour.

Le club auto sport Métropolitain a invité tous les membres à participer à son slalom Go-Kart le 3 novembre à 19 heures à la piste Beauchemin de St-Amable. Tous les concurrents utiliseront le même go-kart. Cette compétition donnera aux CADAC l'occasion de se mesurer avec des conducteurs du circuit Mont-Tremblant-St-Jovite. Le chronométrage se fera au .001 de seconde par l'électronique.

Victoires pour les clubs Unité des Policiers et Loisirs St-Pierre

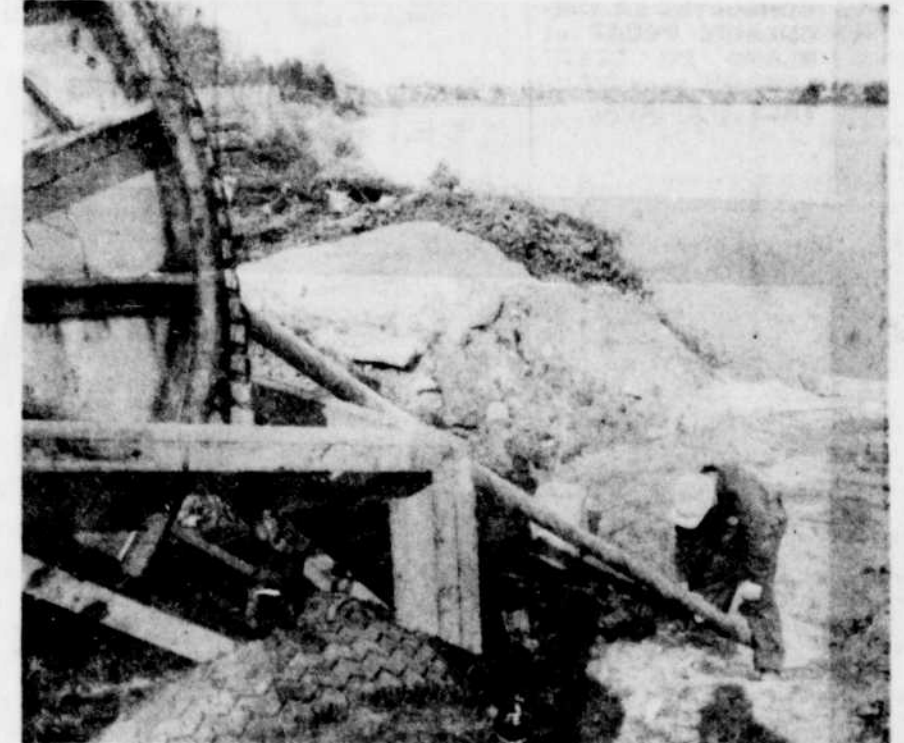
DRUMMONDVILLE (R.G.) — Les Loisirs St-Pierre et l'Unité des policiers ont les deux gagnants du dernier programme double de la ligue de la Cité Dow de hockey tenu au centre civique de Drummondville.

Le club Loisirs St-Pierre l'a emporté par le compte de 6 à 4 sur le Héroux Thibodeau. Léo Sawyer et Réal Ladouceur ont chacun deux buts à leur actif pour le club Loisirs St-Pierre et Yvon Tremblay et Gaëtan Daigles ont compté les autres filets. Paul Ally et Germain Fréchette ont tous deux réussi à déjouer Ronald Fournier à deux reprises au cours de la partie.

Jacques Désautels, l'officiel de la rencontre a dû sévir par sept fois. Paul-André Beaudoin a échappé de la seule punition majeure du match.

La deuxième partie au programme opposait l'Unité des policiers à la Brasserie Dow. Ces derniers ont perdu aux mains des gardiens de la Paix par le compte de 8 à 3. Yvon Lambert, de l'équipe gagnante, s'est mérité le premier trophée Dow du tour du chapeau depuis que cette brasserie fait cette promotion; il a compté quatre buts, Jacques Michel et Roland Hyland sont passés tout près du tour du chapeau en déjouant Ronald Fournier par deux fois chacun. Il est à remarquer que l'arbitre n'a décerné aucune punition durant la joute.

La prochaine partie au programme opposera l'Unité des Policiers aux Loisirs St-Pierre et la Brasserie Dow au Héroux Thibodeau.



LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL a procédé hier avant-midi, à la pose d'un câble sous-marin de 2,225 pieds et qui pèse 22 tonnes. Ce câble reliera le bureau de la rue Lindsay à une tour sur la

rive nord de la rivière St-François, laquelle émettra en micro-ondes. Le projet devra être complet au mois de mars 1968.

L'échevin Tourigny présente un avis de motion à cet effet

Municipalisation de la bibliothèque des Bois-Francis



(Photo LeRo)

LE CLUB DE CURLING LAURIER, qui commé- une nouvelle saison, célèbre cette année, son 15e anniversaire d'existence. A cet effet, la direction du club de curling Laurier conviait hier soir, les membres de la presse écrite et parlée à un cocktail. Au cours de cette conférence,

les dirigeants du club ont fait avoir quels étaient leur but pour cette saison. De gauche à droite, MM. Roger Lavigne, Mlle Alice Britton, MM. Claude Lauzière, président, Arthur Leclerc.

Le nombre de 200 membres serait facilement dépassé

Le club de curling Laurier entreprend une quinzième année d'activités

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le club de curling Laurier de Victoriaville, du président Claude Lauzière, commence une nouvelle saison d'activités. La saison qui commence marque le 15^{ème} anniversaire de fondation du club de curling de Victoriaville. Hier soir, la direction du club recevait les membres de l'information à un cocktail. Au cours de cette rencontre, on a fait un bref historique du club.

Historique

"Quoique les débuts du curling au Canada remontent à plus d'un siècle, ceux du club de curling Laurier se situent en 1953. De fait, la première saison de curling fut organisée par un groupe d'employés de l'Hydro-Québec (Shawinigan) durant l'hiver 1951, jouant sur une glace extérieure près du bureau de la compagnie, sous la direction de H. Mahew.

A noter que les présidents qui se sont succédés sont: Jos Simard, Lucien Cloutier, Tony Vermette, Roger Hamel et le président actuel Claude Lauzière.

La bâtisse originale recouvrant les glaces et un petit espace servant de club fut l'effort conjoint d'un nombre imposant d'employés qui se mirent résolument à l'oeuvre. Ils bâtirent structure, couverture, murs, etc., avec du bois provenant de chantiers qu'avait utilisés la Shawinigan dans certains développements sur le haut St-Maurice.

Sous l'habile direction de Jos Simard et ses directeurs (M. Simard fut président pendant 7 ans) le curling progressa et gagna en popularité parmi les employés et quelques membres extérieurs. En 1960, un agrandissement s'imposant depuis une couple d'années fut réalisé, cette fois sous la main experte de M. François Bourgeois.

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'échevin Edouard Tourigny, à la réunion du conseil de lundi soir, a donné un avis de motion pour un règlement relatif à la municipalisation de la bibliothèque des Bois-Francis. L'échevin Tourigny déclara qu'il apportait cet avis de motion immédiatement pour que le règlement soit adopté le plus tôt possible de façon à ce que la ville puisse profiter des 1967 des argent disponibles en subventions aux gouvernements supérieurs pour les bibliothèques municipales.

Le règlement

On sait que cet avis de motion pour l'adoption d'un règlement visant à municipaliser la bibliothèque publique des Bois-Francis fait suite aux recommandations d'un rapport d'un comité d'étude sur le même sujet. Le comité d'étude, on se souvient, était présidé par M. Gilles Desrosiers.

Voici ce que pourra contenir le règlement de la municipalisation de la bibliothèque des Bois-Francis.

Le règlement pourra établir une bibliothèque municipale sous le nom de bibliothèque municipale de Victoriaville.

Le règlement pourra établir un comité consultatif dont les membres ne seront pas rémunérés, sauf le bibliothécaire.

Ce comité, sous la juridiction du conseil, pourra être chargé de surveiller l'administration générale de la bibliothèque et d'orienter les activités selon les besoins et exigences de la municipalité.

De formuler à cet effet les règles administratives nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque, règles qui doivent être approuvées par résolution du conseil municipal.

D'agir comme médiateur entre le conseil municipal et le bibliothécaire et d'aider ce dernier à faire donner à la bibliothèque son maximum de rendement.

De faire des recommanda-

tions dans ce sens au conseil municipal.

De présenter chaque année à ce dernier un rapport de ses activités.

Le bibliothécaire pourra être considéré comme un fonctionnaire municipal et répond de son administration au conseil municipal par l'intermédiaire du directeur de la récréation. Il sera nommé par résolution du conseil qui déterminera de son salaire et de ses conditions d'engagement.

Il aura la responsabilité de l'administration courante de la bibliothèque et de tout ce qui en général touche à l'application des techniques de sa profession.

Stationnement des Forges

Un groupe de citoyens demeurant à proximité du nouveau stationnement des Forges ont demandé au conseil qu'une lumière soit placée pour éclairer ledit terrain de stationnement le soir et aussi pour que le conseil prenne les mesures afin de faire débarrasser certaines bâtisses ou clôtures qui se trouvent encore à cet endroit. L'échevin R. Bergeron, ayant visité les lieux, et ayant jugé que les demandes étaient justifiées, le conseil a pris la décision de prendre des mesures pour que les citoyens aient satisfaction le plus tôt possible.

Parc municipal

L'échevin Denis St-Pierre fit une proposition pour qu'un montant de \$7,200, qui avait été prévu pour usage au terrain du nouveau parc municipal (terre Hamel) et qui n'avait pas été employé, le soit dès maintenant pour que des manoeuvres s'affairent à nettoyer le dit terrain. L'échevin St-Pierre ajouta qu'il recommandait à l'ingénieur d'engager une vingtaine de travailleurs sans-emploi de façon à ce que la ville puisse bénéficier des octrois accordés par les gouvernements supérieurs pour l'exécution de travaux en hiver. Dès le 13 novembre, une équipe de 20 hommes devrait donc commencer à faire ce travail sur la Terre des Jeunes.



(Photo LeRo)

L'INSTALLATION DU NOUVEAU SYSTÈME d'illumination des Fêtes, de la Jeune Chambre de Victoriaville, sera complétée cette année pour en faire un des plus beaux de la province. Au cours d'une rencontre avec les journalistes, la direction de la Jeune Chambre et principalement les membres du comité d'illumination ont voulu témoigner leur reconnaissance à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation du système. De gauche à droite, M. Réal Gauvreau, M. Michel Chartier, président de la Jeune Chambre, M. Richard Pélipin, président du comité, M. Claude Bouffard et M. Réal Beau, du comité.

Pour la période des Fêtes

Le système d'illumination des rues sera complété dès cette année

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'audacieux système d'illumination des Fêtes, que la Jeune Chambre a prôné l'an dernier, sera tout à fait complété cette année. C'est en effet, ce qu'a déclaré M. Richard Pélipin, président du comité d'illumination des Fêtes au sein de la Jeune Chambre, lors d'une rencontre avec les journalistes, lundi soir.

M. Pélipin a rappelé que le système avait demandé des déboursés totaux de l'ordre de \$20,000. La réalisation a été rendue possible grâce aux autorités municipales qui se sont engagées à verser pour le nouveau système, une somme de \$15,000, répartie sur une période de cinq ans. L'autre partie est défrayée grâce à la généreuse collaboration des marchands du centre de ville ainsi que des professionnels ayant leur bureau dans ce secteur.

Les employés de l'Hydro-Québec ou de la compagnie de téléphone Bell. Avec cette mesure, le système répondra en tous points aux normes prescrites par le bureau des examinateurs des électriciens de la province de Québec.

M. Pélipin et le président de la Jeune Chambre, M. Michel Chartier, ont ajouté qu'ils souhaitent que la population soit fière de son système d'illumination sur la rue Notre-Dame et dans les terrains de stationnement, autant que les membres de la Jeune Chambre ont été heureux de travailler à sa réalisation.

A ce stage, les autorités de la Jeune Chambre se doivent d'exprimer toute leur gratitude principalement aux autorités municipales, aux marchands, aux professionnels et à toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation de ce projet d'éclairage.

La Jeune Chambre est heureuse de la collaboration reçue surtout lorsqu'on constate que dans plusieurs autres municipalités, la réalisation de projets du même genre est très difficile. Victoriaville possèdera un des plus beaux systèmes d'illumination des Fêtes de la province. La Jeune Chambre s'en enorgueillit.

Il peut empêcher l'adversaire de compter

Un bon joueur de hockey ne figure pas nécessairement au pointage

VICTORIAVILLE (R.L.) — La saison du hockey mineur n'est vieille que de deux semaines et déjà on peut reconnaître ses étoiles en étudiant le classement des équipes et des compteurs.

Mais le hockey est avant tout un sport d'équipe et on sait que plusieurs jeunes qui n'ont pas leur nom au sommaire sont aussi de véritables étoiles du hockey. Pour gagner des joutes, il

ne faut pas seulement compter des buts, mais il faut aussi empêcher l'adversaire de compter et cela est très difficile et demande beaucoup d'effort collectif. Il faut que ce magnifique début de saison se continue jusqu'à la fin et que l'enthousiasme des parents augmente parce qu'il y a encore des parents qui ne se sont pas présentés au centre sportif.

Cette semaine, le service de la récréation fera parvenir aux parents des jeunes qui jouent dans le hockey mineur une lettre ainsi que la cédule des joutes auxquelles participent les jeunes. On espère que cette initiative permettra de transmettre l'enthousiasme des organisateurs aux parents.

Au niveau de l'organisation, le directeur de la récréation est à mettre sur pied une clinique pour les instructeurs du hockey mineur ainsi que les arbitres, dans le but d'aider le personnel dans son travail d'éducation au hockey par le hockey.

A tous les jeunes, le directeur de la récréation, René Gauthier dit que la première position est pour ceux qui sont sérieux et qui travaillent, mais que pour tous les jeunes hockeyeurs, l'esprit sportif est toujours numéro 1.

Résultats du hockey mineur

VICTORIAVILLE (R.L.) — L'organisation du hockey mineur est au plus fort de son activité. Voici les détails des dernières rencontres dans les différentes sections. Tout d'abord, dans la catégorie Bantam: Panthères 4, Cougars 4.

Roger Houle des Panthères a brillé avec trois buts. Jacques Piché a marqué l'autre. François Synaehel, Normand Lavi-

gne, Jacques Lefebvre et Ghislain Nolet ont marqué les buts des Cougars.

Aigles 4, Pingouins 0

Jacques Morin, Alain Poirier, Denis Beauré et Jacques Houle ont enregistré les buts.

Pee-Wee

Montcalm 4, Cartier 1
Denis Houle a marqué 2 buts pour les vainqueurs. Pierre Demers et Pierre Lefebvre ont marqué les autres. Serge Pard a évité le blanc au Cartier.

Champlain 3, Dollard 1

Les compteurs du Champlain ont été Michel Savoie, Yves Smith et André Pélipin. Guy Samson a marqué l'unique but du Dollard.

Laurier 2, Laval 1

René Bordeleau et Bernard Roux ont complété pour le Laurier. Claude Lambert pour le Laval.

Bantam: Aigles 6, Tigres 5
Daniel Siméon, Alain Poirier, Daniel Cormier, Jacques Houle, Yves Bélair et Denis Beauré ont marqué les buts des Aigles. Serge Fortier des Tigres a complété un truc du chapeau. Louis Beaudet et Serge Béliveau ont marqué les autres filets.

Midjet: Richelieu 3, Chevaliers 2
Ronald Pelchat, André Boisjoli et Gilles Guay ont été les étoiles des gagnants. Carl Gagnon et Yves Pellerin ont compté pour les Chevaliers.

Lions 7, Elans 2

Michel Laurendeau a brillé pour les vainqueurs avec 3 buts. Michel Binette, Gilles Fournier, Gilles Blais et Michel Ling ont été les autres marqueurs. Jean Bellemare et Serge Gingras ont compté les buts des Elans.

Pee-Wee: Laval 3, Champlain 2
Les compteurs du Laval ont été Jacques Nadeau, Claude Lambert et Pierre Laineuse tandis que ceux des perdants ont été Michel Beaudet et J.-Pierre St-Cyr.

Moncalm 5, Dollard 1

André Lareau et Alain Boutet ont complété une paire de buts pour les gagnants. Pierre Demers a enregistré le cinquième. Jacques Leclerc a évité le zéro au Dollard.

Cartier 4, Champlain 2

Les compteurs du Cartier ont été Alain Poirier avec 2 buts, René Therrien et Serge Pard.

Sylvain Lafleur a enfilé les deux buts du Champlain. Bantam: Pingouins 6, Castors 3.

Martial Richard a enfilé trois buts pour les gagnants. Réginald Paquette, Gilles Pellerin et Luc Martin les autres.

Les compteurs des Castors ont été Serge Dubois, Yves Tourigny et Michel Fréchette.

Décès de Me Gaston Tétreault après 45 ans de notariat

INVERNESS — La région des Bois-Francis vient de perdre l'un de ses notaires. Maître Gaston Tétreault, domicilié à Inverness, Co. Mégantic, est décédé le 6 novembre à l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville, à l'âge de 70 ans. Il exerçait la profession de notaire depuis 45 ans. Feu maître Gaston Tétreault était avantagement connu dans la région et parmi ses collègues du notariat. Il avait pris part à l'organisation de plusieurs étu-

des qui font honneur à leur fondation. Le disparu avait fait ses études au séminaire de St-Hyacinthe, puis au collège Ste-Marie à Montréal. Il débuta dans l'exercice de sa profession à Iberville en 1922, c'était sous la régence de la cléricature. Depuis de nombreuses années, il exerçait sa profession à Inverness, Co. Mégantic, où il avait son étude. Un de ses fils, Jean, est notaire et membre du conseil de ville de Plessisville.



(Photo LeRo)

CONSTANT QUE TROIS ACCIDENTS graves s'étaient produits en moins d'une semaine à la nouvelle intersection de la route venant de Princeville pour prendre le nouveau pont de St-Louis de Blandford, le député du comté, M. Roch Gagnon, s'est rendu constater de visu quelles pouvaient être les causes de ces différents accidents, à savoir par exemple, si l'arrêt obligatoire qui doit être fait avant de tourner à droite pour prendre le pont était suffisamment bien indiqué. Sur les lieux, on a été à même de constater que la majorité des automobilistes (ceux qui se dirigent vers St-Louis), doivent pren-

dre une petite courbe que l'on aperçoit sur la photo et n'ont pas besoin de continuer en ligne droite, ce qui semble faire la majorité. Par ailleurs les nombreuses traces de freinage que l'on a vu, et qui sont très proches de la cause principale de ces accidents. Cependant, le député soumettra le cas aux spécialistes de la Voirie provinciale qui étudieront les améliorations possibles à apporter à la signalisation pour éviter que d'autres collisions ne se produisent encore à ce même endroit.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Michel Chartier, président de la Jeune Chambre, nous a fait savoir qu'un informateur digne de foi lui avait assuré que le dénommé Bussières, qui avait vendu des cartes Prudentia à Victoriaville, il y a quelques mois, l'avait fait sous de fausses représentations du fait qu'il n'était plus à l'emploi de Prudentia. Comme le dénommé Bussières demeurait à Québec, le président de la Jeune Chambre de Victoriaville a déclaré que l'on mettrait tout en oeuvre pour que celui-ci soit présent à la réunion mensuelle de la Jeune Chambre mardi soir prochain.

- O -

Lors de cette même réunion, qui aura lieu à la caisse populaire Me Michel Brière de Warwick sera présenté et exposera devant les membres du Jeune Commerce de Victoriaville le projet d'un développement de ski régional à Warwick.

Plusieurs personnalités ont assisté dimanche soir à la salle de la Légion canadienne au 9^{ème} cours des élèves de l'Institut de perfectionnement des Bois-Francis. A la table d'honneur on remarquait ainsi les présences de l'abbé Gagnon, de l'échevin Richard Bergeron, de M. Roger Larivière, président du Club personnalité, de Mlle Personnalité 1967 et quelques autres.

Le Club de personnalité offre à ses membres de revoir sur l'écran les couronnements de Mlle Personnalité et toutes les activités publiques telles que parties de sucre, épluchettes de bié d'Inde et cela depuis une dizaine d'années. Ces films seront présentés ce soir même à la caisse populaire.

M. Michel Brouillard qui, lors de l'assemblée publique d'information sur le rôle d'évaluation, avait demandé au maire les estimations des autres évaluateurs pour faire le travail et à qui le maire Poirier a répondu qu'il publierait ces chiffres sur les journaux, a reposé cette question lundi soir. Le maire

a souligné qu'il n'avait jamais fixé de date pour donner cette réponse et qu'il se promettait de donner tous les chiffres entourant la question du rôle, dès que le travail du bureau de révision sera complété.

Le président des Fêtes du 60^{ème} anniversaire de fondation du conseil Victoria 1254 des Chevaliers de Colomb de Victoriaville, fait parvenir une lettre de remerciements aux autorités municipales. M. Gérard Michaud note la collaboration reçue de la ville, lors de ces fêtes.

A sa séance de cette semaine, le conseil a accepté des plans pour l'éclairage des nouvelles rues Gagné, Dunn, Serre, Camiré, Boutet et une section du boulevard Labbé, de même que le développement Armand Houle, Place Marquis.

A cette même assemblée, le conseil a passé une résolution pour un renouvellement d'un emprunt temporaire de \$100,000 pour un an aux fins d'administration, de même qu'une autre résolution autorisant un deuxième emprunt temporaire de \$100,000 à la Banque Canadienne Nationale. Également, les édiles ont accepté une résolution autorisant un emprunt temporaire de \$10,000 à la BCN, relativement au règlement 222 nouvelle série.

Progrès constant

"D'un modeste départ avec 50 membres environ, le curling a progressé tous les ans. Il faut aussi mentionner que le curling du club de golf ayant été détruit par les flammes, plusieurs joueurs se sont joints depuis au club Laurier.

Le nombre des membres pour la dernière saison était d'environ 200 et il est prévu que cette année, ce nombre sera de beaucoup dépassé, à en juger par l'intérêt des personnes qui veulent prendre un bon exercice.

Cliniques

"En terminant la direction du club, qui a comme publiciste M. Omer Vachon, a voulu informer les personnes intéressées que des cliniques de curling se donnent au club.

Dans la ligue Commerciale

Deux joutes prennent fin par des verdicts nuls

VICTORIAVILLE (R.L.) — Deux rencontres, qui opposaient lundi soir au centre Jean Béliveau les quatre clubs de la section B de la ligue Commerciale, se sont terminées par des pointages nuls.

En effet, dans la première rencontre, la Voix des Bois-Francis (anciennement le Dubé) a fait match nul 6 à 6 avec le Cormier Ltée. Dans l'autre partie, la Cie Jutras a égalisé 2 à 2 avec le Lucky One.

Si l'on revient au premier match, disons que c'est à moins de deux minutes de la fin de la rencontre que Nadeau du Cormier Ltée, réussit à égaliser les chances. C'était pour Nadeau son deuxième filet de la joute. C'est toutefois A. Cloutier qui dirigea l'attaque du Cormier avec un tour du chapeau. Bergeron a été l'autre compteur.

Pour la Voix des Bois-Francis, Hamel a été le meilleur avec lui aussi un tour du chapeau. Poirier, Nolin et Nadeau ont été les autres compteurs.

Cette partie a été fort rude si l'on considère que les officiels décernèrent au total 14 punitions, dont deux majeures d'inconduite à Verville et à Mailhot.

Sommaire

Sommaire Première période	
1. Voix des Bois-Francis, Hamel (Dubé)	8.42
2. V. des Bois-Francis, Nolin (Mailhot)	10.20
Punitions: Mailhot 40, Hamel 7.30, Cloutier 7.50, Verville 10.30 plus 10 mc, Moreau 12.40.	

Sommaire Deuxième période	
3. Cormier Ltée, Cloutier (Nadeau, Levasseur)	2.49
4. V. des Bois-Francis, Hamel (seul)	4.36
5. V. des Bois-Francis, Hamel (Provencher)	5.25
6. Cormier Ltée, Cloutier (Nadeau-Levasseur)	6.38

7. V. des Bois-Francis, Poirier (Moreau)	7.19
8. Cormier Ltée, Cloutier (Nadeau-Levasseur)	7.38
9. Cormier Ltée, Bergeron (Nadeau, Rousseau)	14.22
Punitions: Mailhot 9.50, 10.57, Poirier 12.07, Moreau 14.55.	

Troisième période

10. Cormier Ltée, Nadeau (Cloutier-Hamel)	6.00
11. V. des Bois-Francis, Provencher (Dubé)	10.44
12. Cormier Ltée, Nadeau (Cloutier)	13.53
Punitions: Lapiere 7.43, Mailhot 2 plus 10 mc 8.52, Hamel 8.52	

Dans la deuxième partie, le Lucky One a pris une avance de 2 à 0 à la première période grâce à des filets de Jacques St-Cyr et Brousseau. Cependant, la Cie Jutras, du pilote Deschambeault, ne devait pas se compter comme battue. A la deuxième période, Dubois réussissait à marquer un premier but puis à égaliser les chances à 11.04 de la troisième période.

On a joué du coude également dans cette partie et les officiels durent servir à 11 reprises, chaque fois pour des infractions mineures.

Sommaire

Sommaire Première période	
1. Lucky One, St-Cyr (seul)	1.11
2. Lucky One, Brousseau (Côté)	8.03
Punition: Brousseau 13.42.	
Deuxième période	
3. Cie Jutras, Dubois (Beaudet)	4.26
Punitions: Boulé 3.45, Vigneault 5.36, Lemay 6.12, Boulé 10.02, Michaud 10.02.	
Troisième période	
4. Cie Jutras, Beaudet (Lemay)	11.04
Punitions: Deschambeault 0.16, Jolicoeur 13.05, Lemay 13.58, Michaud 14.58, St-Cyr 14.58.	



les Aubaines fantastiques



EPARGNEZ 14c

SUCRE BLANC

STEINBERG, GRANULE TRES FIN

(PRIX HABITUEL DE 81c)

SAC 10 LBS

67c

(Limite de 2 sacs par client avec tout achat de \$5.00 ou plus.)



EN SPECIAL !
EPARGNEZ 51c

CAFÉ INSTANTANÉ

MAXWELL HOUSE
RICHE ET BIEN CORSE
POT 10 ON.

Limite de 2 bouteilles par client avec tout achat de \$5.00 ou plus

\$1.28

(PRIX HABITUEL DE \$1.79)



EN SPECIAL !
EPARGNEZ 16c

HUILE VÉGÉTALE

PURE ET ECONOMIQUE
DE MARQUE STEINBERG
BOUTEILLE DE 32 ON.

49c

(PRIX HABITUEL DE 69c)



EN SPECIAL
CETTE
SEMAINE !

CONFITURE de FRAISES

DE MARQUE NATIONAL
AVEC PECTINE
POT DE 24 ON.

Limite de trois pots par client avec tout achat de \$5.00 ou plus

28c

Il nous a vraiment fallu les appeler "Fantastiques". Il n'existe pas d'autre mot pour mieux décrire ces aubaines. Vous trouverez de sensationnelles épargnes par tout le magasin sur des produits les plus courus.

Aliments de qualité, viandes tendres, fruits et légumes frais du jardin... aux meilleurs prix possibles. Votre budget ne s'en portera que mieux. Vérifiez ces prix et comparez... ils sont "fantastiques". Alors n'attendez pas plus longtemps... rendez-vous tous en hâte au magasin Steinberg de votre voisinage et profitez vous aussi de ces épargnes "fantastiques" cette semaine.

Et n'oubliez surtout pas que les prix plus bas de Steinberg seront maintenus. Alors, qui dit mieux !

EPARGNEZ 16c

POUDING ROYAL

INSTANTANE, SAVEURS DIVERSES

7 Paquets 3 3/8 onces. \$1.00

PAPIER DE TOILETTE

SOFT-RITE,
EPARGNEZ 4c

3 paquets 89c
(2 rouleaux par paquet)

BISCUITS Coco Mallows

DE MARQUE STEINBERG

Paquet de 16 29c Un régal apprécié !

CIRE A PLANCHERS

CRISTAL DE SUCCES
EPARGNEZ 20c

Boite 32 on. 99c

BISCUITS LIDO

TI-COO, SENSATION OU PARADE

3 Paquets pour \$1.00

OU BISCUITS MELANGES. LE PAQUET \$1.00

CIRE A MEUBLES

PRESTIGE
Prix habituel de \$1.39

Boite 12 on. \$1.19

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi, 11 novembre 1967 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Ltée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.



OIGNONS MARINES

DE MARQUE BICK

Pot 12 on. 45c A bas prix.
ou CORNICHONS SUCRES "ICICLE" POT DE 15 ONCES 29c



MELANGES A SOUPE

VARIES LONEY

10 Paquets pour \$1.00



BISCUITS

DE MARQUE PEEK FREEN
POUR LA DIGESTION, PETITS
SABLES, BRISURES DE
CHOCOLAT.

Paquet 1 lb. 55c Appréciez de tous.



CHEMISES SPORT

POUR HOMMES, en flanelle de coton
pré-rétrécies, à manches longues,
collet conservant sa forme

Chacune : \$1.99 Dessins et couleurs variés.



AMPOULES ELECTRIQUES

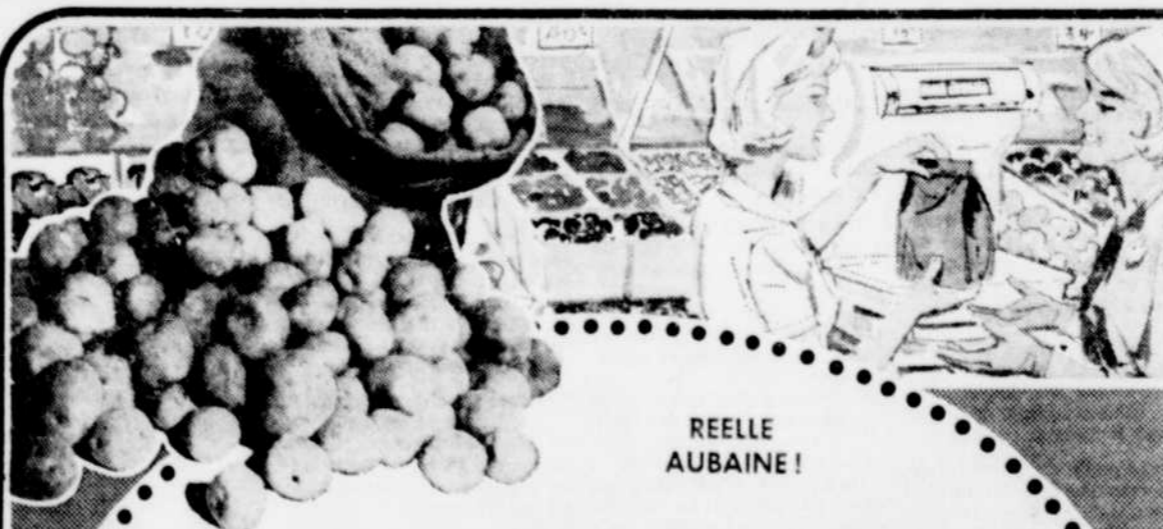
GIVREES A L'INTERIEUR,
STEINBERG

2 par paquet 49c

BAS de NYLON

SANS COUTURE, MICRO-MAILLES
DE MARQUE ARPEGE

La paire 59c (Prix habituel de 79c)



REELLE
AUBAINE!

POMMES DE TERRE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK, CANADA CATEGORIE NO 1

50c \$1.09

LBS PAR SAC

TOMATES

ROUGES, MURES

DE CALIFORNIE, E. U. CAT. NO. 1

GROSSEUR MOYENNES

3 LBS PAR PAQUET 39c

RAISINS ALMERIA

DE CALIFORNIE, CATEGORIE NO. 1

3 LBS PAR PAQUET 69c

CONCOURS DES 3 LETTRES MANQUANTES

250⁰⁰ EN ARGENT CHAQUE SEMAINE
Soit 10 gagnants de \$25.00 chacun

Pour la Mauricie ainsi que les 50 marchés F.D.L. de la Métropole

Marché Berman's	T.-R.	Marché St-Odilon	Cap
os Hébert & Fils Ltée	T.-R.	Epicerie St-Maurice	Shawinigan
Marché O.-P. Godin	T.-R.	Marché St-Mar	Shawinigan
Gilles Hébert	Cap	Marché F sey	Cap
W. Laveault & Fils	Cap	Jos Gauthier	Grand'Mère

INDIQUEZ LES 3 LETTRES MANQUANTES CI HAUT
INSCRIVEZ VOTRE NOM etc. CI DESSOUS

S. V. P. RETOURNEZ CE COUPON A VOTRE MARCHÉ F. D. L.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... TEL.....

NOMS GAGNANTS de la semaine

Mme MARIE-ROSE PELLETIER
Cap-de-la-Madelaine
575, rue Notre-Dame

Mme R. ARCHAMBAULT
Montréal
11212, Boulevard Gouin

Mme LIONEL BROUILLETTE
Trois-Rivières
1835, rue Projean

Mme PAUL DION
Verdun
444, 41ème Avenue

Mme J. CARON
Montréal
2419, rue Bercey

Mme PAQUIN
Verdun
283, rue Gall

Mme BUCHANAN
Verdun 19
479, rue Melrose

Mme B. CHRETIEN
Montréal 34
4279, rue Messier

Mme L. DUPONT
Montréal 10
48 est, rue St-Zotique

Mme ROBERT LORGNON
Montréal 12
10392, rue Sacré-Coeur



SUPER
MARCHÉ

SPECIALS EN
VIGUEUR
JUSQU'AU 11 NOV.

MELANGES à GATEAUX
ASSORTIS
"TWINKLE"
SACHETS 15 on.
4 pour 89c

BETTERAVES MARINEES SUCREES "RAYMOND"
Jarre 24 onces
29c

BEURRE D'ARACHIDES "SCHWARTZ"
JARRE 16 onces
39c

EPAULE ou SOC de VEAU	LB.	.69
SURLONGE de VEAU	LB.	.89
COTELETTES de VEAU	LB.	.99
CROQUETTES de VEAU	LB.	.79
BACON "BURNS"	PAQUET 1 LB.	.79
SAUCISSE FUMEE "BURNS"	LB.	.57
BATONNETS D'AIGLEFIN "BLUE WATER"	Paquet 10 onces	.43

CUISSEAU DE VEAU
PORTION 5 LIVRES ENVIRON
LB 89c



VEAU FRAIS DE LA SAISON

CATSUP "AYLMER" AUX TOMATES	Bouteille 18 onces	35¢
FROMAGE Gruyère "SWISS KNIGHT"	Cont. 8 onces	47¢
SAUCE AUX TOMATES "CORDON BLEU"	boite 14 onces	29¢
DEJEUNERS ASSORTIS "MINUTE"	boite 6 sachets	69¢
THE "LIPTON" ORANGE PEKOE	boite 60 sachets	79¢
DETERGENT "MIR"	cont. 24 onces	2 pour 75¢
DETERSIF "BREEZE"	Format Géant	89¢
CIRE LIQUIDE "HEAVY DUTY" "SUCCES"	Cont. 32 onces	89¢

COCKTAIL DE FRUITS "AYLMER"	bte 14 onces	2 pour 59¢
BEURRE de CARMEL "VACHON"	jarre 4 livres	95¢
CRISTAUX A L'ORANGE "TANG"	sachet 6 1/2 onces	2 pour 65¢
ROULE AU CHOCOLAT "CHRISTIE"	chacun	43¢
BISCUITS "PAUSE CAFE" "PIRATE" "CHRISTIE"	16 onces	2 pour 89¢
PATES "YORK" CONGELES "POULET" "DINDE" "BOEUF"		3 pour 85¢
BISCUITS "CHRISTIE" SOCIAL THE	14 onces	39¢
GATEAUX ASSORTIS "STUART"	boite fam. de 8	3 pour \$1.00

TISSU FACIAL

BLANC ou COULEURS
"KLEENEX"
BOITE 400 TISSUS



3 POUR 89c

POMMES McINTOSH DU QUEBEC QUALITE FANTAISIE
5 LB. 49c

CHAMPIGNONS BLANC - NEIGE	PIMENTS VERTS DOUX	RADIS CELLO 6 ONCES
BOITE 1 CHOP. 39c	2 LB. 49c	3 pour 25c



ORANGES DE FLORIDE GROS FRUITS EXTRA JUTEUX GROSSEUR 125
2 Douz. 79c

SUGGESTIONS POUR VOS GATEAUX AUX FRUITS

RAISINS SECS "WASCO"	2 lbs	.65
NOIX CERNEAUX MOITIES "WASCO"	cello 8 onces	63c
NOIX MELANGEES EN ECALLES "WASCO"	cello de 16 onces	65c
POUDRE A PATE "MAGIC"	boite de 16 onces	49c
GERISES GLACEES ROUGES ou VERTES "AYLMER"	paquet 8 onces	55c
EGORGES DE FRUITS MELANGEES "AYLMER"	paquet 8 onces	33c
FRUITS ASSORTIS GLACES "AYLMER"	paquet 8 onces	35c

POIS VERTS ASSORTIS QUALITE FANTAISIE "AYLMER"
BOITE 15 ONCES
4 pour 89c

BLE D'INDE EN CREME QUALITE FANTAISIE "AYLMER"
BOITE 15 ONCES
4 pour 89c

"MIX-O" JAVEL CONCENTRE CONT. 128 ONCES
59c

Surveillez notre circulaire hebdomadaire pour d'autres valeurs alimentaires!

Un pouce de neige dans la Vieille Capitale

QUEBEC (PC) — De nombreux accrochages et accidents mineurs ont accompagné hier matin la première chute de neige dans la région de Québec.

Il est tombé un pouce de neige à l'heure où les travailleurs se rendent à leur ouvrage et les enfants retournent en classe.

Cette première précipitation a provoqué des embouteillages monstres dans la plupart des rues achalandées de la capitale.

Dans la ville de Québec seulement, une soixantaine d'accrochages entre automobiles ont été relevés.



(Photo Jean Normandin)

L'EPANOUISSEMENT DE LA FAMILLE et du couple, tel est le but des rencontres amicales du Service d'orientation des foyers, dont une première de la saison réunissait plusieurs couples mariés, au sous-sol de l'église Sainte-Madeleine. Le dialogue fraternel sur des problèmes permet aux époux participants de découvrir de nouvelles possibilités pour l'amélioration de leurs relations conjugales et de leur rôle de parents. L'étude dirigée par le couple meneur, Jean-Jacques et Jacqueline Godbout, portait sur le sujet suivant: l'Amour conjugal, loin d'être appelé à diminuer, s'il est bien compris et bien vécu, grandira et s'approfondira avec les années. La photo ci-dessus nous montre au premier plan de gauche à droite: Mme Jacqueline Godbout, Marguerite Desbiens, Mariette Lacoursière, Gisèle Tausignat, Fernande Samson, Jacqueline Cassette, Réjeanne Laquerre, Thérèse Pilon et debout, le R. P. Gilles Biron, O.M.I. de la paroisse Sainte-Madeleine, aumônier local; MM. Paul Desbiens, Berthold Lacoursière, Henri-Paul Tausignat, Louis Samson, Jean-Marie Cassette, Jean Laquerre et Marcel Pilon.

Les frais de scolarité

La Commission scolaire signe une entente avec celle de Pointe-du-Lac

TROIS-RIVIÈRES (C.J.M.) — La commission scolaire de Trois-Rivières a signé une entente avec la commission scolaire de Pointe-du-Lac, pour deux élèves de Trois-Rivières qui fréquentent une école de ce village voisin. La commission scolaire locale paiera donc les frais de scolarité de ces étudiants, \$200 chacun, et les frais de transport, \$55 par élève, soit un montant global de \$510.

prochaine séance des commissaires le lundi 13 novembre.

Les professeurs et étudiants de Trois-Rivières seront invités à visiter le Salon des Arts présenté sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, du 16 au 19 novembre, à l'école Normale Maurice-L. Duplessis.

Mme Marguerite-B. Lesautour a été engagée comme secrétaire à la bibliothèque de la commission scolaire locale, au salaire fixé par l'échelle présentement en vigueur.

Le trésorier de la commission scolaire a été autorisé à payer à M. Dominique Lesieur un montant de \$75 pour l'achat d'un réfrigérateur, de deux armoires et d'une tranche à papier qui sont présentement à l'école Jean-Godefroy et qui avaient été fournis par M. Lesieur.

Les commissaires ont renouvelé l'engagement de M. l'abbé Clément Jacob comme directeur du service de pastorale de la Commission des Ecoles catholiques de Trois-Rivières.

Des félicitations ont été adressées par les commissions scolaires à M. l'abbé Gilles Boulet, du Centre des Etudes Universitaires, à l'occasion de son récent renouvellement de mandat au Conseil Supérieur de l'Éducation et de sa nomination au poste de président de la Commission de l'enseignement technique et professionnel au sein du Conseil.

La commission scolaire de Trois-Rivières a encaissé un chèque au montant de \$1,849.00 du Ministère de l'Éducation, représentant le 21ème versement de la subvention due à la commission scolaire locale pour l'achat de livres de bibliothèques scolaires.

Le Comité paroissial de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus a reçu la permission d'utiliser la salle de l'école Sainte-Thérèse pour y organiser une partie de cartes, le 23 novembre 1967.

De même, la Caisse populaire Saint-Jean de Brébeuf a reçu beuf pour y tenir son assemblée de l'école Saint-Jean de Brébeuf pour y tenir son assemblée annuelle, le 21 novembre.

La commission scolaire de Trois-Rivières demande cette semaine des soumissions pour la fourniture du combustible dans les écoles de la ville. Les soumissions seront ouvertes à la

A la lumière des faits

L'hon. juge Laroche rejette une action en dommages de \$1,100

par Normand LASSONDE

TROIS-RIVIÈRES — L'hon. juge Roger Laroche, de la Cour Supérieure, a débouté M. Alphonse Gagnon, de St-Paulin, de l'action qu'il intentait à M. Henri Noël, de St-Edouard de Maskinongé. Il s'agissait d'une action dans laquelle le demandeur réclamait du défendeur la somme de \$1,100 à titre de dommages causés à son automobile conduite par son fils, lors d'un accident de la route avec le véhicule de M. Noël, survenu dans la nuit du 13 juin 1965, sur la route qui relie Ste-Angele de Prémont à St-Edouard de Maskinongé, aux environs de l'intersection du rang Fontarabie.

L'accident est survenu après que le véhicule de M. Gagnon eut dépassé une automobile qui était immobilisée près ou sur le chemin. En tentant de revenir à sa droite, le conducteur frappa la voiture de M. Noël qui elle, donna contre celle qui était immobilisée et qui appartenait à M. Germain Clermont.

A l'endroit du choc, la route est droite, avec une chaussée carrossable asphaltée de 22 pieds de large bornée par des accotements de deux pieds. Par rapport à la direction suivie par le véhicule du demandeur, le véhicule de M. Clermont était immobilisé sur le bord du chemin public, près d'un restaurant.

L'agent de la Sûreté provinciale qui s'est rendu sur les lieux de l'accident a constaté que ce véhicule empiétait sur la partie pavée de deux pieds tandis que son occupant, qui a avoué ne pas avoir eu connaissance des circonstances ayant précédé la collision, a déclaré que son véhicule était placé à environ trois ou quatre pieds de la bordure de la route.

La preuve n'a pas révélé si ce véhicule qui a été frappé par celui du défendeur comme conséquence de la collision avec le véhicule du demandeur, a été déplacé avant l'arrivée de la police.

restaurant, à six pieds de la route, de sorte qu'il y a lieu de présumer que le véhicule de M. Clermont était suffisamment près du chemin public pour que sa présence commande plus d'attention au fils du demandeur qui circulait à une vitesse de 50 à 55 milles à l'heure aux environs de l'intersection du rang Fontarabie.

Pour sa part, M. Henri Noël a déclaré qu'il a toujours circulé à droite de la route, deux pieds et demi de la ligne blanche médiane et qu'il évaluait sa vitesse à 30 milles à l'heure. Il expliqua le fait que son automobile se soit immobilisée sur son côté gauche de la route après avoir frappé la voiture de M. Clermont parce qu'il avait perdu la maîtrise du volant résultant de la crevaisson de son pneu avant gauche, à la suite du contact avec le véhicule du demandeur.

Quant au fils de M. Gagnon et à son passager, ils affirmèrent qu'ils circulaient à leur droite et que l'accident ne s'est produit qu'après que le véhicule eut doublé celui de Clermont.

«La nature des dommages aux véhicules et cette explication du fils du demandeur rendent parfaitement plausible et vraisemblable la version du défendeur qui déclare que le véhicule de M. Gagnon a deviné vers lui, à cause de la présence de l'automobile de M. Clermont et que c'est en revenant vers sa droite que la voiture du demandeur l'a frappé sur son côté, avant gauche et crever son pneu pour endommager considérablement le véhicule de son père tout le long du côté gauche.

En conséquence, cette Cour en vient à la conclusion que, même si le demandeur affirme avoir circulé dans son secteur droit de la route, le moins que l'on puisse dire, c'est que, à la lumière des faits révélés par la preuve, le demandeur n'a pas réussi à se décharger de son fardeau de prouver que le défendeur avait empiété avant le contact physique de l'accident, dans le secteur droit du chemin public réservé au véhicule de M. Gagnon», a finalement conclu l'hon. juge Roger Laroche.



100% coton, sans repassage... voici les draps Marvel Press Wabasso



Lavez, séchez, dormez... le travail est terminé!

C'est vrai! Les draps Marvel Press n'ont jamais besoin d'être repassés et vous offrent, de plus, tous les avantages du coton, une fibre naturelle.

Tissés en coton pur, les draps Marvel Press en gardent la fraîcheur, source de confort et de bien-être. Même après les lavages répétés avec les détergents les plus puissants, les draps Marvel

Press restent souples—éclatants de blancheur. Le coton traité à vie par Wabasso est une fibre qui ne jaunit pas. Les draps Marvel Press sont tissés en coton pur, mais un coton spécialement traité dont les fibres retrouvent toute leur forme, jour après jour: vous dormez toujours dans des draps nets. Lavez... séchez... dormez... le travail est terminé! Vos draps sont aussi lisses, aussi impeccables que si vous aviez passé de longues heures à les repasser.

Tapis d'oreiller, draps ajustés ou ordinaires—pour lits simples, jumeaux, doubles et grands formats (Queen)—sont présentés en blanc neige, dans une qualité économique. Recherchez le symbole des draps Marvel Press, 100% coton et sans repassage.



Ce sont des créations qui vous emballent signées

Wabasso

CANADA